**Participation du public – Motifs de la décision**

**Projet d’arrêté modifiant l’arrêté du 17 janvier 2019 relatif au régime national de gestion pour la pêche professionnelle de bar européen (Dicentrarchus labrax) dans le golfe de Gascogne (divisions CIEM VIII a, b)**

**Contexte et objectifs du projet de texte :**

**Motifs de la décision**

Ce projet d’arrêté n’a suscité aucun commentaire lors de la consultation publique organisée du 12 mai au 01 juin 2023.

En conséquence, le projet d’arrêté sera adopté dans les termes de la consultation du public et publié au Journal officiel de la République Française.